

A stylized graphic on the left side of the cover. It features a large maple leaf shape at the top, transitioning into a grid of small squares that resembles a book's cover or a page layout. The bottom part of the graphic shows the pages of an open book, with the pages fanning out. The entire graphic is set against a blue background that occupies the left half of the cover. The colors of the graphic transition from blue at the top to yellow at the bottom.

Rapport Annuel  
2002-2003

L'ASSOCIATION  
POUR  
L'EXPORTATION DU  
LIVRE CANADIEN



**L'Association pour l'exportation**

**du livre canadien**

**1, rue Nicholas**

**Bureau 504**

**Ottawa (Ontario)**

**K1N 7B7**

**Tél. : (613) 562-2324**

**Télec. : (613) 562-2329**

**Courriel : [aecb@aecb.org](mailto:aecb@aecb.org)**

**Site Web : <http://aecb.org>**

## Mot du président du conseil d'administration

L'Association pour l'exportation du livre canadien (AELC) est fière de présenter son rapport annuel 2002-2003. Bien que l'année qui se termine ait posé de nombreux défis, de toute évidence, l'AELC a fait d'énormes progrès et ses efforts incessants pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle ont été récompensés. La mise en place de nouveaux programmes et l'assouplissement de ceux existants, un financement accru et diverses autres activités de l'Association attestent de l'importance et de la vitalité du secteur de l'exportation pour l'industrie du livre canadien.

Les données statistiques confirment que les marchés d'exportation ont acquis une importance capitale pour les éditeurs canadiens au cours des dernières années. Entre 1993 et 2000, le groupe de bénéficiaires permanents de l'AELC a obtenu les résultats suivants :

- augmentation des ventes à l'exportation de l'ordre de 231 %, les ventes réalisées par les canaux de distribution grimpaient de 221 % et les ventes de droits de 381 % ;
- les ventes de droits ont augmenté de 767 % en Allemagne, de 545 % en France, de 368 % aux États-Unis et de 26 % en Grande-Bretagne ;
- les ventes réalisées par les canaux de distribution ont grimpé de 331 % aux États-Unis, de 214 % en Grande-Bretagne, de 73 % en Belgique et de 18 % en France.

Étant donné l'extraordinaire augmentation des ventes à l'exportation et l'état actuel du marché national, cette tendance va certainement se maintenir. Les éditeurs dans les deux langues officielles se rendent maintenant compte combien il est avantageux de se tourner vers les lecteurs d'autres pays. Bien que le processus soit à la fois long et coûteux, les résultats à long terme assurent une plus grande stabilité financière à l'industrie nationale. L'AELC continue à aider les éditeurs canadiens à élaborer et à mettre en œuvre leurs stratégies de commercialisation internationale et à contribuer au rayonnement de la production littéraire du Canada, dont la réputation est maintenant solidement établie.

En élaborant et peaufinant son Plan d'affaires triennal (2002-2005), l'AELC a consolidé ses relations avec ses partenaires de financement aux niveaux fédéral et provincial. Afin d'obtenir un financement accru, l'AELC a présenté avec succès ses arguments auprès du ministère du Patrimoine canadien (MPC), par le biais du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ), et de ses autres partenaires y compris le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI). Au cours de l'année, l'AELC a continué à promouvoir, au nom de l'industrie, les questions relatives à l'exportation, travaillant étroitement avec ces deux ministères au développement de son programme et à la réalisation de nouvelles initiatives.

L'AELC continuera à rappeler au gouvernement et aux organismes qui financent le secteur les succès de notre industrie et le rôle clé que joue l'Association dans ce partenariat visant à faire connaître le Canada dans le monde. Nous continuerons à souligner l'importance de leur engagement et leur responsabilité dans la diffusion du contenu canadien sur la scène internationale.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement persévérant et pour leur précieuse contribution à notre objectif commun. Je remercie aussi sincèrement nos partenaires du MPC et du MAÉCI pour leur soutien continu.

Enfin, je remercie la directrice générale pour son engagement et son leadership ainsi que le personnel du secrétariat dont le dévouement et l'expertise contribuent considérablement au succès de l'AELC et de l'industrie.



Bob Tyrrell  
Président du conseil d'administration



Bob Tyrrell

*A*ugmentation des ventes à l'exportation de l'ordre de 231 %, les ventes réalisées par les canaux de distribution grimpaient de 221 % et les ventes de droits de 381 %.

*L'*AELC continue à rappeler au gouvernement et aux organismes qui financent le secteur les succès de notre industrie et le rôle clé que joue l'Association dans ce partenariat visant à faire connaître le Canada dans le monde.

## Comité des programmes



Hervé Foulon

Les éditeurs canadiens ont ainsi eu accès, pour la première fois en 2002-2003, à une aide accrue de l'AELC dans l'élaboration et l'application de leurs stratégies de commercialisation internationale.

Dans la foulée du travail amorcé au cours de l'élaboration du Plan d'affaires triennal de l'AELC, le Comité des programmes de l'AELC a poursuivi son travail d'analyse des programmes existants et de développement de nouveaux programmes afin de répondre aux besoins des exportateurs émergents et des exportateurs chevronnés.

Outre une révision des deux programmes existants, soit le Programme d'aide à l'exportation (PAE) et le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger (PACDÉ), et pour lesquels quelques aménagements et précisions ont été apportés pour l'année financière 2003-2004, le Comité des programmes a eu à se pencher sur la création de deux nouveaux programmes en 2002-2003 :

### FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MARCHÉS (FDNM)

L'objectif de ce programme est d'aider les maisons d'édition canadiennes à percer de nouveaux marchés d'exportation (ou créneaux de marchés d'exportation) ou à mettre à l'essai de nouvelles activités de commercialisation à l'intérieur d'un marché d'exportation déjà établi (territoires ou pays).

### FONDS POUR LE PERFECTIONNEMENT DE L'EXPERTISE EN EXPORTATION (FPEE)

L'objectif de ce programme est d'aider les maisons d'édition canadiennes à préparer leur entrée sur un marché d'exportation prioritaire ou d'y accroître leurs activités en appuyant l'embauche d'experts-conseil chargés de la préparation d'un rapport de recherche adaptée aux besoins de l'entreprise en matière d'exportation (ex : études d'identification des marchés, préparation d'un plan de commercialisation internationale ciblant un pays étranger ou un créneau de marché à l'intérieur d'un pays étranger).

Les éditeurs canadiens ont ainsi eu accès, pour la première fois en 2002-2003, à une aide accrue de l'AELC dans l'élaboration et l'application de leurs stratégies de commercialisation internationale.

À l'instar de ces programmes d'aide financière, le Comité des programmes de l'AELC a veillé à offrir aux éditeurs canadiens davantage d'outils de promotion sur la scène internationale, soit par le biais de ses catalogues ou de son nouveau site Web lancé en mai dernier: [www.aecb.org](http://www.aecb.org). Les visiteurs peuvent maintenant y consulter les catalogues en ligne pour trouver de l'information sur les titres canadiens, connaître en primeur les réussites des éditeurs canadiens et prendre contact avec ces derniers grâce au lien les menant à leur site Web. Le Comité a également contribué à la création et au peaufinage d'autres services à valeur ajoutée à l'industrie, fournissant aux entreprises de l'information sur les marchés ainsi qu'un soutien logistique afin d'appuyer celles-ci dans leurs activités de commercialisation internationale.

En terminant, j'aimerais remercier mes collègues du Comité des programmes, Curtis Barlow, Linda Cameron et Margie Wolfe pour leur présence efficace et leur apport concret au travail de ce Comité. Mais tout cela ne serait pas possible sans le dévouement et le travail de Suzanne Bossé, directrice générale de l'AELC, et de toute son équipe qui doivent assurer la gestion de ces différents programmes et services après avoir fait les études et simulations nécessaires pour assurer leur succès continu.



Hervé Foulon

Président du Comité des programmes

## Comité des finances

L'exercice 2002-2003 a vu l'AELC développer de nouveaux services et de nouveaux programmes pour favoriser l'exportation de livres canadiens grâce à de nouveaux fonds du ministère du Patrimoine canadien (+38%), du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (+46%) et des éditeurs, qui ont augmenté leur contribution de 13% dans un contexte très difficile pour l'industrie canadienne du livre.

L'augmentation de la contribution du PADIÉ est venue appuyer le plan triennal de l'AELC, suite aux conclusions d'une évaluation externe qui a souligné les impacts bénéfiques de ses programmes PAE et PACDÉ sur le développement des exportations canadiennes de livres.

L'ajout de nouvelles activités et de nouveaux programmes aura nécessité du nouveau personnel et de nouveaux locaux pour l'AELC ; malgré ceci, l'Association a réussi le tour de force de distribuer, dans ses programmes, 93% des contributions des deux Ministères fédéraux et de la Société de Développement des Médias de l'Ontario. Cette dernière a en effet rejoint les rangs des partenaires de l'AELC, confirmant ainsi le rôle de carrefour que joue l'AELC dans le secteur de l'exportation de livres canadiens.

Parmi les nouvelles activités menées à bien par l'AELC avec les nouveaux fonds, soulignons les catalogues de livres canadiens à l'intention des bibliothécaires américains et les troussees itinérantes utilisées comme vitrine de la culture canadienne par les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger. Mentionnons aussi le site internet de l'AELC qui a pu être complètement réaménagé afin de diffuser plus d'informations utiles et à propos aux éditeurs et ainsi favoriser un plus grand rayonnement de l'industrie.

Notons que l'AELC a réalisé un surplus de 168 000 \$. S'il faut se réjouir du maintien d'un sain équilibre financier, il faut toutefois souligner que ce surplus est essentiellement dû à l'arrivée tardive de certains financements. Les éditeurs canadiens font face à une concurrence internationale intranquillante ; il est donc essentiel qu'ils soient en mesure d'implanter leurs activités de commercialisation selon les calendriers de promotion des marchés ciblés. Pour mener à bien leur stratégie de marketing à l'international, les éditeurs canadiens ont besoin d'un soutien constant et opportun. L'AELC travaille sans relâche à ce que les contributions des et partenariats avec les pouvoirs publics soient mieux arrimés dans le temps avec les besoins réels des éditeurs.

En terminant, je tiens à remercier mes collègues du Comité des finances, Nick Rundall, Denis Vaugeois et Allan Clarke ainsi que la directrice générale et le personnel du secrétariat dont le dévouement et l'expertise contribuent grandement au succès de l'AELC et de l'industrie canadienne du livre.



Daniel Desjardins  
Président du Comité des finances



Daniel Desjardins

L'augmentation de la contribution du PADIÉ est venue appuyer le plan triennal de l'AELC.

L'Association a réussi le tour de force de distribuer, dans ses programmes, 93% des contributions des deux Ministères fédéraux et de la Société de Développement des Médias de l'Ontario.

L'AELC travaille sans relâche à ce que les contributions des et partenariats avec les pouvoirs publics soient mieux arrimés dans le temps avec les besoins réels des éditeurs.

## Rapport de la directrice générale



Suzanne Bossé

Faisant partie intégrante du Plan d'affaires de l'AELC, deux nouveaux programmes ont été créés.

La mise en œuvre de la première année du Plan d'affaires triennal a posé certains défis à l'Association pour l'exportation du livre canadien (AELC) en 2002-2003, et a également été source de grands succès. En consolidant ses partenariats avec le ministère du Patrimoine canadien (MPC) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI), en diversifiant et en augmentant les revenus provenant de sources autres que le MPC, l'AELC a été davantage en mesure d'offrir des renseignements mieux ciblés sur les marchés étrangers ainsi qu'un soutien financier, promotionnel et logistique aux éditeurs canadiens travaillant à l'échelle internationale.

### À NOUVEAU... UN SOUTIEN FINANCIER CIBLÉ

Faisant partie intégrante du Plan d'affaires de l'AELC, deux nouveaux programmes ont été créés : le Fonds pour le développement de nouveaux marchés et le Fonds pour le perfectionnement de l'expertise en exportation. Des révisions aux programmes existants (le Programme d'aide à l'exportation et le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger) ont également été apportées afin de rendre ceux-ci plus efficaces et plus souples pour les éditeurs.

Le Fonds pour le développement de nouveaux marchés (FDNM) : L'AELC a accordé 567 054 \$ aux projets présentés par 37 éditeurs désireux de se lancer sur un marché d'exportation ou de faire l'essai de nouvelles initiatives de commercialisation à l'intérieur d'un marché déjà établi.

Le Fonds pour le perfectionnement de l'expertise en exportation (FPEE) : 22 éditeurs ont bénéficié de ce nouveau programme. L'AELC a approuvé l'octroi de 136 051 \$ aux éditeurs qui ont demandé à des experts-conseil chargés de faire une recherche adaptée aux besoins précis de leur entreprise en matière d'exportation (p. ex. une étude d'identification de marché, l'élaboration d'un plan de commercialisation ciblant un autre pays ou un créneau de marché dans un autre pays).

Le Programme d'aide à l'exportation (PAE) : Ce programme demeure crucial pour les éditeurs canadiens car il soutient la promotion de leurs titres sur la scène internationale. En fait, avec la participation aux événements internationaux du livre, les coûts de promotion constituent le pourcentage le plus élevé des dépenses des éditeurs canadiens en vue d'étendre leur présence sur les marchés étrangers. L'AELC a accordé des contributions totales de 2 638 645 \$ à 128 éditeurs et trois associations nationales (l'Association of Canadian Publishers, l'Association nationale des éditeurs de livres et le Literary Press Group). La contribution maximale consentie dans le cadre de ce programme s'est élevée à 45 400 \$.

Le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger : Les principaux salons et foires du livre sont la force motrice du développement de l'exportation du livre canadien. L'AELC a remis 559 288 \$ à 155 éditeurs admissibles pour leur participation aux foires internationales du livre et leurs voyages de ventes à l'exportation.

L'AELC continuera à consacrer temps et efforts afin de s'assurer que ses quatre programmes de financement répondent aux besoins des exportateurs, débutants aussi bien qu'expérimentés, tout en demeurant extrêmement efficaces.

### PLUS D'EXPERTISE CIBLÉE EN EXPORTATION

L'AELC a également eu le plaisir d'offrir davantage d'activités de perfectionnement et d'information sur les marchés à sa clientèle au cours de l'année. Témoignant du progrès constant de l'expertise des éditeurs exportateurs canadiens, une part considérable des activités de perfectionnement professionnel et de la recherche sur les marchés visait les exportateurs d'expérience.



À la suite des thèmes identifiés l'an dernier par les éditeurs canadiens à la faveur des consultations et des séminaires parrainés par l'Association, l'AELC a organisé à Montréal, en septembre 2002, un séminaire sur l'exportation du livre de langue française en France. Quelque 30 éditeurs sont venus entendre quatre professionnels (un expert-conseil en édition, un distributeur, un agent commercial et un libraire) possédant une longue expérience du marché français. Poursuivant sa série de séminaires sur le marché américain, l'AELC a présenté au début de 2003 un atelier sur les principaux aspects de la commercialisation du livre aux États-Unis; 26 délégués de 19 entreprises ont participé au séminaire à Vancouver et 26 délégués de 23 entreprises étaient présents à Toronto.

En plus d'offrir des activités de perfectionnement professionnel, l'AELC a commandé des études sur les marchés américain et britannique; ces études traitaient de la vente du livre jeunesse aux États-Unis, la vente des ouvrages universitaires aux États-Unis, le marché du livre de langue française aux États-Unis; des études de cas sur la commercialisation du livre aux États-Unis et de la vente du livre canadien en Grande-Bretagne. En deux ans, l'AELC aura compilé neuf études sur le marché américain, une sur le marché britannique et deux sur le marché français, contribuant ainsi au perfectionnement et à la consolidation de l'expertise des éditeurs canadiens en matière d'exportation.

#### DAVANTAGE D'OUTILS DE PROMOTION CIBLÉS

En plus des catalogues *Droits du Canada* (faisant la promotion de la vente des droits étrangers des livres canadiens) et de son catalogue *Livres sur le Canada* (faisant la promotion des ouvrages d'études canadiennes auprès des universitaires et des institutions étrangers), l'AELC a poursuivi ses efforts destinés à donner plus de visibilité aux éditeurs canadiens et à leurs titres sur la scène mondiale.

En préparation au congrès de l'American Library Association (ALA) tenu à Toronto en 2003, l'AELC a publié deux catalogues de titres canadiens (en anglais) ciblant expressément le marché des bibliothèques américaines: le premier mettait en vedette le livre jeunesse (95 titres de 28 éditeurs) tandis que le second était centré sur les titres pour adultes (183 titres de 42 éditeurs). Nous avons envoyé le catalogue de titres pour adultes, comprenant des œuvres de fiction et de non fiction, à 4 100 bibliothécaires responsables des acquisitions et le catalogue de titres jeunesse à 3 950 bibliothécaires en poste dans les bibliothèques publiques aux États-Unis.

Un autre grand projet a été la remise à neuf du site Web de l'AELC lancé en mai 2003, après deux années d'efforts soutenus. Il est maintenant possible pour les agents de droits, les responsables des acquisitions dans les bibliothèques et les canadianistes du monde entier d'avoir accès au site et d'y consulter plus de 2 000 titres. Le site comprend également les listes de plus de 200 éditeurs ainsi que leurs coordonnées assorties d'un lien menant à leur propre site Web. Nous avons reçu des commentaires très élogieux sur notre nouveau site Web, de la part des éditeurs canadiens et des visiteurs étrangers.

Le projet pilote de l'AELC visant à rehausser la visibilité des éditeurs, auteurs et titres canadiens grâce à la présentation à l'étranger de collections de livres itinérantes a été un succès incontestable. Grâce à la participation enthousiaste des ambassades et consulats canadiens, les livres canadiens ont été vus par des acheteurs éventuels aux foires du livre, dans des bibliothèques et écoles du monde entier. Cette initiative est un excellent exemple d'un partenariat réussi entre l'AELC, le MAÉCI, le MPC et les ambassades canadiennes dans la poursuite d'un objectif commun: aider les exportateurs canadiens à faire concurrence et à réussir sur les marchés internationaux et, en termes plus généraux, promouvoir l'image du Canada à l'étranger et la culture canadienne de par le monde.

Un autre grand projet a été la remise à neuf du site Web de l'AELC lancé en mai 2003, après deux années d'efforts soutenus.

En deux ans, l'AELC aura compilé neuf études sur le marché américain, une sur le marché britannique et deux sur le marché français, contribuant ainsi au perfectionnement et à la consolidation de l'expertise des éditeurs canadiens en matière d'exportation.





L'AELC continue à être à l'écoute de l'industrie, élaborant et mettant en œuvre des activités et des programmes jugés prioritaires par les exportateurs de livres canadiens.

Les catalogues et les expositions itinérantes de l'AELC constituent toujours un moyen peu coûteux et très efficace de présenter les titres des éditeurs canadiens aux acheteurs, actuels et nouveaux, sur la scène internationale. Encore une fois, nous avons été témoins de la participation accrue des éditeurs aux catalogues et avons reçu des commentaires positifs quant à la capacité des catalogues de joindre les acheteurs éventuels. L'AELC continue à s'assurer que ses listes d'envoi demeurent bien ciblées et grâce à la liste consultable des nouveaux titres offerte sur son nouveau site Web, l'AELC a offert aux acheteurs étrangers un accès direct aux sites Web de chaque éditeur inscrit.

### UN SOUTIEN ENCORE PLUS GRAND AUX ÉDITEURS CANADIENS

Bien que l'AELC n'ait pu coordonner de stand collectif à la Foire internationale du livre de Guadalajara en 2002, l'Association a organisé un stand du Canada à quatre autres foires internationales du livre d'importance majeure : la Foire du livre jeunesse de Bologne, BookExpo America, la Foire du livre de Francfort et la Foire du livre de Londres. À ces occasions, l'AELC a donné un soutien administratif, logistique et promotionnel aux éditeurs canadiens, avant, pendant et après la foire.

Grâce à une contribution du programme Routes commerciales (MPC), l'AELC a coordonné un stand collectif du Canada à BookExpo America 2002 (New York, du 3 au 5 mai) en plus d'épauler tous les éditeurs canadiens participant en leur offrant un soutien au niveau de la logistique et de la promotion, avant et durant le congrès. L'appui reçu du programme Routes commerciales a permis à l'AELC de réserver un emplacement de premier choix pour le stand du Canada et de construire un stand très visible pour la vente de droits. Les éditeurs canadiens ainsi que les acheteurs et partenaires américains et étrangers ont grandement apprécié la réception offerte au stand, organisée en collaboration avec le consulat canadien à New York.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a également accordé de l'aide à l'AELC ; il a contribué 25 000 \$ pour des améliorations au stand du Canada à Francfort 2002. Cet appui a permis à l'AELC d'ajouter plusieurs nouveaux éléments graphiques pour rendre le stand beaucoup plus visible et pour mieux identifier les exposants canadiens en mettant en valeur leur nom et leur numéro de kiosque. En plus de ces améliorations, l'adresse électronique de l'AELC occupait une place importante et nous avons présenté une démonstration de notre nouveau site Web.

Pendant et après chaque foire, nous avons reçu des commentaires très positifs sur l'organisation du stand du Canada et, dans l'ensemble, sur la bonne marche du stand durant les foires. Les éditeurs participants demeurent très satisfaits du travail de l'AELC qui offre un soutien logistique et promotionnel avant, durant et après chaque foire. Les répertoires d'éditeurs canadiens présents à chaque foire continuent à être bien accueillis par les visiteurs au stand du Canada. En outre, plusieurs visiteurs visitent le site individuel des éditeurs bien avant la foire grâce au lien fourni sur le site Web de l'AELC.

### UNE RÉUSSITE QUI NE SE DÉMENT PAS

Au cours des douze derniers mois, l'AELC a eu la chance de consolider ses liens avec un certain nombre de partenaires (le PADIÉ-MPC, le MAÉCI et le PDME) et d'établir de nouvelles relations (notamment avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et Routes commerciales-MPC). Ces efforts concertés et efficaces ont produit un soutien financier accru pour les exportateurs du livre canadien et des services à valeur ajoutée pour l'industrie. Merci.

L'industrie sait qu'elle peut continuer à compter sur l'AELC pour répondre à ses besoins en matière d'exportation. L'AELC continue à être à l'écoute de l'industrie, élaborant et mettant en œuvre des activités et des programmes jugés prioritaires par les exportateurs de livres canadiens. La

participation et les commentaires des éditeurs et de leurs associations nationales ont une fois encore permis à l'AELC de déterminer les enjeux et les besoins, les marchés prioritaires, les occasions d'affaires et les contraintes des marchés. Merci.

Cette extraordinaire réussite n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible, sans la vision et l'engagement des membres du conseil d'administration de l'AELC. Merci.

Et en dernier lieu, mais pas le moindre, je remercie chacun des membres du personnel de l'AELC. L'année qui s'est écoulée a comporté de grands défis pour tous et la mise en œuvre de nouveaux programmes et activités a certainement exigé une grande capacité d'adaptation. Vous avez relevé le défi. Merci d'être une équipe aussi formidable.



Le personnel de l'AELC : Daniel Bilodeau, Suzanne Bossé, Alexandra Berkin, Catherine Montgomery, Sheila Cormier, Wladimir Nguyen, Adam Becker

*Suzanne Bossé*  
 Suzanne Bossé  
 Directrice générale



## Rapport du vérificateur

**LOGAN KATZ**

**Chartered Accountants**

**3 - 30 Concourse Gate Nepean, Ontario Canada K2E 7V7**

Aux administrateurs (trices) de l'Association pour l'exportation du livre canadien

Nous avons vérifié le bilan de l'Association pour l'exportation du livre canadien ("Association") au 31 mars 2003 ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et de l'évolution des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

L'Association comptabilise l'acquisition d'immobilisations directement à la dépense. Les principes comptables généralement reconnus au Canada exigent que les immobilisations soient comptabilisées à titre d'actif au bilan et amorties sur leur durée estimative de vie utile. Si l'Association avait comptabilisé les immobilisations tel qu'exigé, le bilan, l'état des résultats d'exploitation et l'état de l'évolution de l'actif net en seraient affectés. Nous n'avons pas quantifié l'effet de cette dérogation aux principes comptables généralement reconnus compte tenu que la direction souhaite ne pas modifier sa politique comptable eu égard aux immobilisations, tel que présenté à la note 1.

A notre avis, à l'exception des effets relatifs à la comptabilisation des immobilisations tel que présenté dans le paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Association au 31 mars 2003 ainsi que les résultats de son exploitation, et l'évolution de son actif net ainsi que de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Logan Katz  
Chartered Accountants  
Ottawa, Ontario

le 9 mai 2003

# ÉTATS FINANCIERS 2002-2003

## BILAN

AU 31 MARS 2003

ACTIF	2003	2002
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	1 656 575 \$	1 022 035 \$
Débiteurs	140 342	59 442
Subventions gouvernementales à recevoir	774 364	122 356
Taxe sur les produits et services à recevoir	15 221	6 333
Dépenses payées d'avance (note 4)	77 354	83 075
	<b>2 663 856 \$</b>	<b>1 293 241 \$</b>
<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus	2 223 963 \$	942 291 \$
Revenus perçus d'avance (note 4)	13 801	103 061
	<b>2 237 764</b>	<b>1 045 352</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	178 203	—
Affecté à l'interne à des fins de prévoyance	247 889	247 889
	<b>426 092</b>	<b>247 889</b>
	<b>2 663 856 \$</b>	<b>1 293 241 \$</b>

Capacité économique (note 1)  
Engagements (note 7)  
Éventualités (note 9)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Administrateur



Administrateur

## ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002 (note 8)
<b>REVENUS</b>		
MPC (note 3)	4 859 275 \$	3 508 905 \$
MAECI	77 552	24 350
PDME	67 589	74 871
OMDC	44 000	—
Éditeurs		
• Foires	227 081	181 032
• Publications	78 672	67 741
• Ateliers	7 413	8 836
Apports en nature (note 5)	57 850	69 987
Intérêts	14 315	20 547
Autres	11 247	20 087
	<b>5 444 994</b>	<b>3 976 356</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Dépenses en capital		
Mobilier et équipements (note 1)	23 945	10 251
Dépenses d'exploitation		
Loyer (note 7)	44 461	39 167
Conseil d'administration et rapport annuel	56 434	35 861
Plan d'affaires	50 146	2 095
Déplacements	4 060	5 516
Frais de bureau et généraux	45 589	48 222
Honoraires professionnels et salaires	339 705	268 380
Taxe sur les produits et services	10 507	11 471
	<b>550 902</b>	<b>410 712</b>
Programmes		
Aide à l'exportation (note 2)	2 638 645	2 473 956
Aide à la commercialisation des droits à l'étranger		
• Contributions aux éditeurs	559 288	532 546
• Stand du Canada	408 271	229 351
• Subventions de déplacements pour développement professionnel	—	7 008
Développement de nouveaux marchés	567 054	—
Perfectionnement de l'expertise en exportation	136 051	—
Soutien en marketing ("OMDC")	40 000	—
Publications et abonnements (note 5)	223 778	181 577
Développement des marchés internationaux		
• Développement professionnel et séminaires	29 664	25 949
• Recherche et développement des marchés	67 647	112 589
Internet	31 338	909
	<b>4 701 736</b>	<b>3 563 885</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 276 583</b>	<b>3 984 848</b>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus), avant autres éléments	168 411	(8 492)
Autres éléments		
Partenariat international en édition	—	(19 545)
Versements PACDE en moins (supplémentaires) pour des programmes d'exercices antérieurs	9 792	(27 783)
<b>EXCÉDENT NET DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)</b>	<b>178 203 \$</b>	<b>(55 820) \$</b>

Voir les notes complémentaires aux états financiers

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ</b>		
Solde au début de l'exercice	— \$	— \$
Excédant des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	178 203	(55 820)
Affectation de l'actif net affecté à l'interne à des fins de prévoyance (note 6)	—	55,820
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>178 203 \$</b>	<b>— \$</b>
<b>ACTIF NET AFFECTÉ À L'INTERNE À DES FINS DE PRÉVOYANCE</b>		
Solde au début de l'exercice	247 889 \$	303 709 \$
Affectation à l'actif net non affecté (note 6)	—	(55,820)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>247 889 \$</b>	<b>247 889 \$</b>

Voir les notes complémentaires aux états financiers

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES FLUX DE TRÉSORERIE**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
<b>FONDS PROVENANT DES (UTILISÉES DANS LE CADRE DES) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	178 203 \$	(55 820) \$
Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas de liquidités		
Débiteurs	(80 900)	(46 720)
Subventions gouvernementales à recevoir	(652 008)	(53 836)
Taxe sur les produits et services à recevoir	(8 888)	1 999
Dépenses payées d'avance	5 721	(39 790)
Créditeurs et frais courus	1 281 672	135 231
Revenus perçus d'avance	(89 260)	21 799
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>634 540</b>	<b>(37 137)</b>
Encaisse au début de l'exercice	1 022 035	1 059 172
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>1 656 575 \$</b>	<b>1 022 035 \$</b>

Voir les notes complémentaires aux états financiers

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

**NATURE ET BUT DE L'ASSOCIATION**

L'Association pour l'exportation du livre canadien (l' "Association") a été constituée en société en vertu de la loi sur les corporations canadiennes le 15 novembre 1972, à titre de société sans but lucratif et sans capital-action, dans le but d'assister les éditeurs canadiens à développer des marchés étrangers et de promouvoir leurs ventes à l'exportation.

En 1985, l'Association a accepté d'assumer la gestion du Programme d'aide à la commercialisation internationale du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition ("PADIÉ") du Ministère du Patrimoine canadien ("MPC"). Le MPC accorde un financement pour la distribution d'aide financière et l'offre de service à valeur ajoutée aux

éditeurs canadiens. L'aide financière aux éditeurs pour leurs activités de commercialisation internationale peut être accordée selon quatre programmes: le Programme d'aide à l'exportation ("PAE"), le Programme d'aide à la commercialisation des droits à l'étranger ("PACDE"), le Fonds pour le développement de nouveaux marchés ("FDNM") et le Fonds pour le perfectionnement de l'expertise en exportation ("FPEE").

Des apports adaptés aux circonstances provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que des revenus des éditeurs participant à des initiatives menées par l'Association génèrent des revenus supplémentaires pour l'Association afin qu'elle puisse rehausser son appui à l'industrie : coordination du stand du Canada aux foires internationales; promotion de titres canadiens dans les catalogues de l'Association, expositions itinérantes de livres, et site internet; préparation et distribution de rapports sur les marchés pour l'industrie; et élaboration de séminaires sur les marchés étrangers.

**1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

*Capacité économique*

Le MPC accorde un apport financier annuel à l'Association pour lui permettre d'assumer la distribution de l'aide financière provenant du PADIÉ à des maisons d'édition et d'offrir des services à valeur ajoutée à cette industrie. Dans l'éventualité où le MPC annulait son apport financier à l'Association, elle devrait réévaluer ses priorités de même que ses risques concernant sa survie financière, et identifier de nouvelles sources de revenus lui permettant d'assurer la continuité de sa prestation de services à valeur ajoutée actuelle. La convention en vigueur actuellement arrive à échéance au 31 mars 2003. Le MPC a indiqué qu'il entend renouveler l'entente pour l'exercice financier de 2004.

*Immobilisations*

L' Association comptabilise l'acquisition d'immobilisations dans les dépenses de l'exercice en cours.

*Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, exige que l'Association fasse des prévisions et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif présentés au 31 mars 2003 ainsi que les revenus et dépenses pour le même exercice. Les résultats réels pourront s'avérer être différents de ces prévisions.

*Constatation des revenus*

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir dans la mesure où le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

*Apports et dépenses en nature*

Lorsque l'Association reçoit des apports en nature, la valeur marchande de l'apport est estimée et constatée à titre de revenu, et une dépense pour le même montant est comptabilisée en contrepartie dans les publications et abonnements.

*Instruments financiers*

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les contributions gouvernementales à recevoir, la taxe sur les produits et services à recevoir, et les créiteurs et frais courus. La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur marchande puisque ces items sont réglés à court terme. La direction estime que l'Association n'est pas exposée à des risques importants d'intérêts ou de crédit.

L'Association a à sa disposition une marge de crédit au montant de 350 000 \$ auprès d'une banque à charte.

**2. MONTANTS RÉCUPÉRÉS DU PROGRAMME D'AIDE À L'EXPORTATION**

L'aide financière accordée aux éditeurs canadiens est distribuée selon le principe du partage des coûts. Les éditeurs se voient accordés des montants variables d'aide jusqu'à une somme maximale de 45 400 \$. Une avance initiale est payée et une portion est retenue en attente de la soumission d'un rapport final. Dès l'approbation du rapport final, la totalité ou une partie de la somme retenue est versée ou, si les dépenses du projet final sont inférieures à l'avance payée, la différence doit être remboursée à l'Association. Les montants récupérés du Programme d'aide à l'exportation comprennent des remboursements et des versements réduits des sommes retenues. Le montant récupéré du Programme d'aide à l'exportation s'élève à 0 \$ - néant (2002 - 22 382 \$).

**3. CONVENTION**

En vertu des conditions de la Convention établie entre le MPC et l'Association, cette dernière est tenue de rembourser au Ministre suite à la demande du Ministre, tout excédent du financement reçu sur la valeur des activités menées par l'Association, après avoir rempli les exigences de cette entente.

**4. REVENUS PERÇUS D'AVANCE ET DÉPENSES PAYÉES D'AVANCE**

Ces montants représentent des sommes reçues ou versées avant la clôture de l'exercice pour des programmes de l'exercice 2003 - 2004.

**5. APPORTS EN NATURE**

Au cours de l'exercice, l'Association a reçu des apports sous forme de trousseaux d'exposition de livres de divers éditeurs ayant une valeur marchande totale de 57 850 \$. La dépense liée à ces apports est présentée dans les publications et abonnements.

Pour l'exercice précédant, les apports en nature de même que les dépenses afférentes s'élevant à 69 987\$ n'ont pas été reconnus dans les états financiers. Les apports en nature de même que les dépenses afférentes au montant de 69 987 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 ont été comptabilisés rétroactivement.

**6. AFFECTATION**

Le Conseil a approuvé une affectation de 0 \$ - néant (2002 - 55 820 \$) à l'actif net non affecté de l'actif net affecté à l'interne à des fins de prévoyance afin de pourvoir aux besoins de l'Association, tels qu'ils surviennent.

**7. ENGAGEMENTS**

L'Association s'est engagée dans des contrats de location-exploitation pour ses espaces de bureau de même que diverses pièces d'équipement. Les versements exigibles au cours des cinq prochains exercices financiers sont les suivants:

	Espaces de bureau	Équipement
2004	64 550 \$	9 406 \$
2005	64 550	4 336
2006	64 550	2 646
2007	64 550	1 985
2008	64 550	—

**8. SOLDES COMPARATIFS**

Certains soldes comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

**9. ÉVENTUALITÉS**

Après la fin d'exercice de l'Association, et suite à une vérification effectuée par le gouvernement fédéral auprès du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition ("PADIE"), il a été proposé que l'Association rembourse les intérêts estimatifs générés sur les encaissements du financement pour les exercices financiers 1999-00 à 2001-02. La direction de l'Association prévoit négocier le principe de base, de même que le calcul de ce remboursement avant qu'un règlement ne soit conclu.

Par conséquent, le montant du passif éventuel, le cas échéant, de même que l'issue du remboursement ne sont pas connus. Toute somme remboursée sera comptabilisée au cours de l'exercice au cours duquel le montant du remboursement sera connu.

Conseil d'administration

2002-2003

Président	Bob Tyrrell, Président et éditeur, Orca Book Publishers
Vice-président	Hervé Foulon, Président-directeur général, Éditions Hurtubise HMH
Présidente du comité des candidatures	Vicki Bennett, Directrice, Presses de l'Université d'Ottawa
Secrétaire-trésorier	Daniel Desjardins, Président, Éditions Ulysse
Administrateurs	Pascal Assathiany, Directeur général, Éditions du Boréal Curtis Barlow, Directeur, Direction de la promotion des arts et des industries culturelles, MAECI Linda Cameron, Directrice, University of Alberta Press Patrick G. Crean, Éditeur, Thomas Allen Publishers Allan Clarke, Directeur général, Politiques et programmes d'édition, Patrimoine canadien Nick Rundall, Vice-président, Whitecap Books Denis Vaugeois, Président, Éditions du Septentrion Margie Wolfe, Présidente et éditrice, Second Story Feminist Press
<b>Secrétariat</b>	
Directrice générale	Suzanne Bossé
Agente à la commercialisation internationale	Catherine Montgomery
Agent principal, Programmes internationaux	Wladimir Nguyen
Agente, Programmes internationaux	Sheila Cormier
Agent des publications	Adam Becker
Agent des finances et Chef de bureau	Daniel Bilodeau
Secrétaire/Réceptionniste	Alexandra Berkin